



PIVO



Éditorial

**Chères Villemoissonnaises,
chers Villemoissonnais,**

Début juin, plusieurs jours de pluie ininterrompue ont entraîné le débordement de l'Orge presque au niveau de la crue centennale. Des habitations proches de l'Orge ont subi des dégâts et nous avons obtenu le classement en catastrophe naturelle même si notre commune

n'a pas dû procéder à l'évacuation d'habitants.

La mobilisation du SIVOA pour l'information et la gestion des bassins, des services techniques municipaux, ainsi que l'entraide entre voisins, ont été exemplaires.

Je n'en dirai pas autant des services de l'Éducation Nationale qui ont décidé, jeudi 2 après les heures de classe, sans informer la mairie (sans se préoccuper des conséquences sur l'accueil périscolaire et la cantine), sans considération pour les parents qui ont un travail, de fermer les écoles et le collège de Villemoisson pour « risque d'inondation ». Nos écoles sont sur le plateau !!!... alors même que la décrue s'amorçait.

J'ai immédiatement réagi auprès de la Sous-Préfète et de l'Académie pour faire rapporter cette décision aberrante, inutile et pénalisante pour les parents.

Comme toujours en juin, nous arrêtons les comptes de l'exercice 2015. La maîtrise sur nos dépenses, la prudence sur les recettes nous permettront de financer une extension du réfectoire des Érables car le nombre d'enfants inscrits continue d'augmenter.

En mai et juin, les bâtiments communaux ont subi une vague de vandalisme avec des casses de vitres et des détériorations en tout genre. La police est saisie : elle renforce ses rondes et mène des investigations. La facture s'élève à plus de 10 000 euros.

Pour la rentrée de septembre, nous allons vous faciliter la vie. Il sera désormais possible via Internet de déposer des demandes d'inscription aux services municipaux, de payer les factures, etc.

Pour l'année prochaine, nous commençons à préparer le budget 2017. La situation est délicate avec la poursuite de la baisse des dotations de l'État et les charges nouvelles imposées, toujours en augmentation : contrôles techniques dans les bâtiments, nouvelles normes, charges salariales, etc... Nous allons devoir nous concentrer sur l'essentiel dans tous les domaines.

Pour bientôt, enfin une bonne nouvelle attendue depuis longtemps : la société SFR-Numéricâble est venue nous rencontrer pour lancer le raccordement en fibre optique du « haut » de Villemoisson. Nous vous tiendrons informés des échéances.

Pour l'été 2016 qui s'approche, après tous les spectacles de fin d'année des associations qui expriment le talent et le dynamisme de leurs membres, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Avec mon dévouement,
François CHOLLEY, votre maire



Ne manquez pas « Toiles de Fond » !

L'objectif de cet évènement est de réunir le plus grand nombre d'habitants pour une dernière grande fête en images, avant la rentrée des classes. Nous avons donc choisi d'organiser ce festival le 3 septembre, dans le parc des Érables, en parallèle de la journée des associations.

Au programme

Un village de stands avec :

- Jeux vidéo et exposants rétro gaming : envie d'une partie de fifa, just dance ou encore streetfighter et bien d'autres jeux vidéo entre amis ? Promenez-vous entre les stands gaming et rétro gaming et testez différents jeux sur des consoles de générations différentes,
- Jeux géants et jeux en bois : venez découvrir les jeux en bois indémodables créés par les jeunes du club ados, ainsi que les puissances 4 géants à disposition,
- Pôle sports : pour les plus endurants d'entre vous, un emplacement dédié aux activités sportives est également disponible.

À 21h : projection en plein air sur grand écran du film « **Moonrise Kingdom** » de Wes ANDERSON, avec Bruce WILLIS, Edward NORTON, Bill MURRAY. Le pitch : sur une île au large de la Nouvelle-Angleterre, Suzy et Sam, 12 ans, tombent amoureux pendant les vacances, concluent un pacte secret et s'enfuient ensemble. Alors que chacun se mobilise pour les retrouver, une violente tempête s'approche des côtes et va bouleverser davantage encore la vie de la communauté.

Samedi 3 septembre, dès 14h, dans une ambiance agréable, les pieds dans l'herbe, venez profiter librement des animations.

À 21h, n'hésitez pas à apporter votre couverture pour vous installer devant le film qui clôturera l'évènement.

Voirie

Travaux d'été route de Corbeil

Cet été, d'importants travaux vont avoir lieu route de Corbeil, du rond-point « Darty » à Villemoisson-sur-Orge jusqu'à l'avenue Jacques Duclos (marché) à Sainte-Geneviève-des-Bois. Ce sera essentiellement des travaux de remplacement de la couche de roulement sur les deux voies (rabotage de 12h00 à 20h00, enrobés de 20h00 à 2h00, peintures routières de 2h00 à 6h00). **Ils débuteront le lundi 25 juillet pour se terminer le mardi 9 août au matin en 10 phases sur 10 jours.** Les riverains villemoissonnais donnant sur la route de Corbeil seront essentiellement impactés :

- Jour 1 : le 25 juillet du rond-point « Darty » à l'avenue des Rouges-Gorges,
- Jour 2 : le 26 juillet, de l'avenue des Rouges-Gorges à l'avenue Paul Doumer.

Pendant la durée des travaux, une déviation sera mise en place par Morsang-sur-Orge dans le sens montant (direction Sainte-Geneviève-des-Bois), la circulation descendante se faisant toujours par la route de Corbeil en voie alternée ou pas. Une information individuelle a été faite à chaque riverain de la route de Corbeil.

Angle Chèvrefeuilles/Paul Doumer

- Création d'une jardinière



Les chantiers



Nouveau gymnase Bouton

La dalle plancher est terminée. L'élévation des murs et la pose des voiles béton sont en cours.



Nouveau club ados

L'élévation des murs est terminée. La pose de la charpente est en cours.

Bâtiments



Local CCAV 1

Peinture de la cage d'escalier, des couloirs, cuisine et WC, sols et plafonds. Tous les luminaires ont été remplacés par des équipements en LED, beaucoup plus performants et beaucoup moins énergivores.

Pavillon parc des Érables 2

Ravalement et peinture des volets.

Écoles



Accès maternelle Érables/cantine

Les services techniques communaux œuvrent continuellement pour le bien-être de nos enfants dans les écoles. À la suite d'une demande faite en conseil d'école, et débattue par la communauté éducative, les services techniques ont posé un portillon créant au travers du parc des Érables une voie plus directe entre la cantine et l'école maternelle.

Pivoturbanisme

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme : enquête publique

L'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville a débuté le 6 juin pour une durée de 34 jours, soit, jusqu'au 9 juillet 2016 inclus.

Le dossier, ainsi que le registre d'enquête, sont disponibles à l'accueil de la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier est également consultable sur le site de la ville : <http://www.mairie-villemoisson.fr> (rubrique URBANISME - Environnement). Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations ou propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête :

Mairie de Villemoisson-sur-Orge, 22 avenue du Grand Orme, 91360 Villemoisson-sur-Orge ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@villemoisson.fr

Madame Chantal LECOMTE, architecte, désignée en qualité de commissaire enquêteur, a tenu ses permanences les 6 et 18 juin derniers. Vous pouvez encore la rencontrer le **samedi 9 juillet, de 8h30 à 12h**, en mairie.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Maire.

Biodiversité

Sous le soleil au bois des Genoux Blancs...

« La biodiversité, recréons-la... ». Le défi devait être relevé. Le 10 avril dernier, les Villemoissonnais, les conseillers municipaux enfants et des membres de l'Association Urbanisme et Qualité de Vie, se sont engouffrés dans le bois, munis de gants et de sacs poubelles... Après une heure de traque des dépôts sauvages, ils en sont ressortis avec leurs sacs pleins d'objets hétéroclites. Puis, ils ont disparu de nouveau pour réapparaître peu après, traînant des débris plus lourds.

Mais, ce n'était pas fini. À l'orée du bois, auprès des jeux des enfants, la journée se poursuivait avec une animation autour du camion venu spécialement recueillir les déchets dangereux des habitants (peintures, solvants, radiographies, batteries, produits phytosanitaires...).

Des stands d'information proposaient des réponses sur des sujets très variés autour du développement durable : circuit court, rénovation thermique, apiculture, compost, troc de plantes, commerce équitable... Les visiteurs sont également venus nous rejoindre pour élire leur affiche préférée. Toute une classe de CM2 s'était mobilisée sur le dessin qui figurerait en toile de fond de toutes les prochaines campagnes à caractère écologique.

Dorénavant, vous pourrez repérer ce visuel du premier coup d'œil ! Le premier prix a donc été décerné à un dessin représentant des bulles chargées de rêves, un vrai florilège d'optimisme ! Mais le choix a été difficile, tant la protection de la nature a exacerbé les sensibilités. D'ailleurs tous les participants ont été récompensés.

Nous vous disons donc, « Au printemps prochain ! », pour renouveler cette fête de la nature et nous mobiliser à nouveau sur ce pari :

La biodiversité, n'en parlons plus... recréons la !



Dessin de Chloé RIGOULET, classe de CM2 de Mme BOURDIN.

Pino expression des élus non majoritaires

Un urbanisme réglementé oui mais...

La seconde modification du PLU (plan local d'urbanisme) est lancée. Vous pouvez en prendre connaissance en Mairie, grâce à l'excellente présentation faite par les services de la Ville. Nous avons voté cette modification qui comporte deux volets : le premier concerne le changement de classification des deux terrains route de Longpont permettant la construction de logements, le second volet consiste en une modification des règles d'urbanisme sur notre commune. Ces modifications sont des ajustements tirés de l'expérience de notre PLU depuis trois ans. Elles visent, entre autre, à freiner la densification de l'habitat et à garantir une surface minimum pour la construction de pavillons neufs.

Vous le savez, préserver la qualité de vie à Villemoisson est l'un de nos objectifs.

Notre ville et son habitat pavillonnaire sont à considérer comme un patrimoine, patrimoine urbain mais aussi patrimoine humain, il est à protéger, à conserver. C'est en responsabilité que nous votons et soutenons les délibérations qui vont dans ce sens.

C'est avec le même souci que nous dénonçons les faits ou les décisions qui sont préjudiciables pour la ville. Ainsi, concernant, le long de la route de Corbeil, le changement de plus en plus fréquent d'affectation de pavillons qui deviennent des garages de voitures d'occasion ou même de stockage d'épaves est inacceptable. La rénovation de ces espaces s'est faite en contradiction complète avec le PLU de la ville. On attend une action énergique pour empêcher ce type de pratique.

De même, le problème du stationnement sauvage de voitures en réparation par des professionnels de l'automobile ou de véhicules en attente de réparation et dont le stationnement prolongé illicite n'est jamais sanctionné. C'est un problème qui doit être réglé par un système garantissant aux riverains la possibilité de se garer dans la rue au plus proche de leur domicile.

Enfin, l'État du bois des Genoux Blancs est devenu problématique. C'est maintenant un espace dégradé, non aménagé et dont l'entretien et la gestion fores-

tière ne sont pas à la hauteur d'un espace naturel que les Villemoissonnais sont en droit d'attendre : lieu de stockage de gravats, vastes trous non arasés, envahissement de plantes adventices, coupe inexploitable de bois et espace laissé à l'abandon sans replantation, sentiers non entretenus, bref le bois des Genoux Blancs ne donne pas envie de s'y promener. C'est la gestion de cet espace naturel dans son ensemble qui est à reconsidérer avec l'aide de spécialistes en gestion raisonnée. C'est la mise en place d'équipements destinés aux enfants et aux joggeurs, ainsi que de bancs pour les promeneurs et des tables pour les pique-niqueurs que les habitants sont en droit d'attendre. Le bois doit être équipé de poubelles pour éviter les déchets sauvages et les gravats qui l'encombrent doivent être retirés. Les parcelles sont à redessinées et les chemins retracés pour permettre des promenades agréables, bref le bois des Genoux Blancs doit devenir un lieu où il fait bon vivre.

Les Élus
Nicolas BUATOIS
Dominique CADOT
Jean David NOVEL

Conseil Municipal Enfants

Patriotisme, honneur national : la Légion d'Honneur contée aux jeunes élus

Nos jeunes édiles ont profité, le samedi 2 avril au matin, d'une séance spéciale qui leur fut dédiée en salle du Conseil municipal pour leur expliquer l'origine et le fonctionnement d'une institution : la Légion d'Honneur.

L'exposé commença par une page d'histoire puisée dans la création des ordres honorifiques au Moyen Âge jusqu'à l'institution de la Légion d'Honneur, le 19 mai 1802, par Napoléon BONAPARTE, Premier Consul.

Des questions pertinentes ont été adressées à Madame HUCHON et Monsieur MORÈVE de la Société des Médaillés de la Légion d'Honneur (SMLH), qui expliquèrent l'esprit qui présida à la création de la Légion d'Honneur : encourager l'esprit civique et le sens de l'intérêt commun sans considération pour l'origine sociale des individus méritants. Les échanges portèrent avec insistance sur



le principe d'égalité, l'un des fondements de la Légion d'Honneur tiré de la Révolution marquant la rupture avec les ordres ayant prévalu sous l'Ancien Régime. Le maire, François CHOLLEY, lui-même membre de la SMLH, participa également activement aux échanges, les jeunes élus voulant notamment

savoir comment les personnes présentées avaient obtenu cette distinction. Les jeunes élus découvrirent également que la Légion d'Honneur est composée de plusieurs grades : chevalier, officier, commandeur, grand officier et grand-croix.



Les conseillers enfants aux côtés des anciens : le devoir de mémoire pour préserver l'avenir

Écharpe tricolore soigneusement ajustée sur l'épaule droite, le liseret bleu à l'intérieur du cou. Les élus du CME vinrent en nombre aux côtés de la FNACA, de l'Union Nationale des Combattants et des représentants de la Légion d'Honneur pour commémorer la victoire du 8 mai et marquer leur attachement à une paix durable.

Les jeunes élus inscrivent leur participation dans une démarche d'avenir par un discours inspiré par l'actualité que ce numéro du PIVO livre à ses lecteurs : "Les élus du Conseil municipal d'enfants souhaitent participer à l'hommage rendu aux combattants engagés dans la lutte contre la folie destructrice... Puissent ces conflits empêcher à jamais que le génie humain soit exploité à des fins autres que servir les civilisations et perpétuer l'héritage culturel, historique et scientifique reçu des générations précédentes. Nous souhaitons remercier l'intelligence de ceux qui ont affirmé leur volonté ferme de construire une paix durable avec nos anciens ennemis,

qui pour la plupart se contentaient de subir la violence de l'autoritarisme... Nous souhaitons remercier l'intelligence de ceux qui ont su créer les conditions d'une prospérité partagée pendant plus de trente ans... Nous souhaitons remercier l'intelligence de ceux qui ont su créer les institutions internationales dont l'action coordonnée brisera toute tentative d'asservissement des femmes, des hommes, des enfants, et dont l'action coordonnée brisera toute tentative d'imposer un régime fondé sur l'ignorance et sur l'obscurantisme".

Au marché, un concours aux saveurs originales !

La commission animation du CME a eu l'idée d'organiser un concours de cuisine sur les spécialités des régions de France et du monde entier. L'issue de ce concours s'est déroulée le samedi 4 juin dernier sur la place du marché.

Il s'agissait pour les participants de cuisiner chez eux et d'apporter une entrée, un plat ou un dessert, goûtés par des jurys composés d'élus du CME et d'adultes. Chaque plat était noté en fonction du goût, de l'odeur, de la présentation, de l'originalité. Sur 20 participants, 4 entrées, 3 plats et 13 desserts ont été confectionnés.

« Les gougères » ont reçu le premier prix dans la catégorie des entrées. Son auteure a été récompensée par des invitations au restaura-

rant La Frégate. Un « kebab d'aubergines à l'agneau » a été promu dans la catégorie des plats. Il a été récompensé par des invitations au restaurant Le Pâtisson. Enfin, des invitations au restaurant Le Relais russe sont venues gratifier la réalisation d'un « sossazou », gâteau au chocolat, dans la catégorie des desserts.

Une course des garçons de café a également animé le marché ce matin-là après que la pluie se soit calmée. Tous les plats ont ensuite été partagés



entre tous les participants qui se sont régalés. Plein succès pour cette animation !

Classes de découverte

Entre Terre et Ciel



Les élèves de CM2 de l'école des Érables sont partis du lundi 14 au samedi 19 mars à Sarzeau en Bretagne. En bordure du Golfe du Morbihan, ils ont pu travailler sur deux thèmes : l'astronomie et le théâtre.

Les activités se sont enchaînées toute la semaine : découverte du système solaire, séance planétarium, observation du ciel, fabrication de fusées, théâtre, ... Sans oublier la pêche à pied et la collecte de coquillages.

Une belle semaine ensoleillée et des petites têtes pleines de souvenirs !

Poney Environnement pour les CE1 aux Érables

Du 29 mars au 2 avril, les élèves de CE1 avec leur enseignante Mme GRISON et 3 mamans de la classe sont partis à Arquian au centre Gué de Frise dans la Nièvre pour faire du poney et pratiquer différentes activités autour de la nature. La majorité d'entre eux quittait leurs parents pour la première fois ; vivre au quotidien avec les copains était déjà une aventure ; apprendre à partager, attendre son tour, écouter, respecter les autres... bref, vivre en collectivité.

L'emploi du temps de cette semaine fut bien chargé ; découverte du poney ; les différentes parties de l'animal, le vocabulaire de son harnachement, les soins à lui donner, les séances dans le manège et la promenade dans le bois ... Mais aussi, fabrication de cabanes en forêt, chasse aux insectes avec le matériel du petit chercheur (loupe, aspirateur à insecte), fabrication de jus de pomme manuellement et à l'ancienne, visite d'un moulin à eau toujours utilisé au milieu d'une ferme et de tous ses animaux : vache, cochon, âne, volailles, lapin... et pour finir l'incontournable boum !



Musique

Groupe scolaire Bouton...



Echange écoles/conservatoire Mme CHALMIN.

Tout au long de l'année, Anne BOIRAL, directrice de l'école de musique de Villemoisson, mais également titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire, a apporté son expérience et son savoir-faire aux enfants lors de séances musicales hebdomadaires ou à la quinzaine. A partir de thématiques décidées en partenariat avec les directrices, ces interventions ont abouti à des prestations présentées aux parents sur la scène du Ludion.

Vendredi 1^{er} avril 2016, ce sont les élèves de Mme CHALMIN, directrice de la maternelle Bouton, qui se sont retrouvés au Ludion pour danser et chanter devant leurs parents. Les élèves ont fait voyager les spectateurs.

Le voyage, sonore et visuel, a emmené les spectateurs à la visite de l'école, puis de la ville et enfin vers les continents. Sans oublier une démonstration de l'Instrumentarium des Structures Baschet (ensemble de structures sonores).

Les classes de Mme BOURDIN, directrice de l'élémentaire Bouton ont toutes bénéficié de séances musicales hebdomadaires qui ont donné lieu à cinq spectacles différents présentés aux familles au Ludion. Les enfants ont pu partager leur enthousiasme, leur talent et montrer le plaisir qu'ils ont eu de participer à ces projets.



Chorales des CP.



Chants et danses des CE2.

...en avant la musique !



Comédies musicales des CE1.



Opéra des CM1.



Les CM2 et le groupe « Minuit 6 heures ».

Boum FCPE

La boum des enfants : un instant d'amitié par les parents de la FCPE écoles



Dimanche 10 avril, la FCPE écoles offrait aux enfants de la ville la première édition de la boum des enfants. Par ce magnifique après-midi, une centaine d'enfants a pu profiter du dynamisme et de la folie des animateurs et du DJ de « Que la Fête Commence ». Tous étaient sur leur 31, arrivés tôt, dès l'ouverture de la boum pour la plupart, afin de profiter pleinement de l'animation. Garçons pleins d'énergie et filles pimpantes s'étaient donné rendez-vous.

Dans la joie et la bonne humeur générale, les jeux musicaux, les concours de limbo, les chorégraphies ont entraîné l'ensemble des enfants au son de la musique dans une ambiance haute en couleurs. Nos fêtards en herbe ont rayonné par leurs sourires, leurs cris, leurs chants et surtout leur joie d'être ensemble pour partager un moment festif. Les parents ont également pu

profiter de ce moment en famille mais aussi avec les autres parents afin d'échanger, de partager un café, de profiter d'un moment loin de la course quotidienne aux abords de l'école. Tout au long de l'après-midi, enfants et parents avaient à disposition un mur d'expression où ils pouvaient laisser messages et empreintes. Avec enthousiasme, au gré des inspirations, c'est tout un miroir de la salle communale qui s'est vu rapidement coloré. Les enfants se sont rapidement emparés de cet espace où l'« on dessine tout ce qu'on voudrait dire », comme le dit la chanson qu'ils connaissaient tous par cœur !

Bravo à l'équipe FCPE écoles mobilisée pour cette animation qui n'a pas hésité à s'investir à fond afin de permettre à une centaine de jeunes danseurs de s'emparer du parquet de la salle communale, avec la musique pour trait d'union...

Une pincée de fantaisie, un zeste de bonne humeur, quelques gouttes du simple plaisir à être ensemble ont fait la réussite de cette première BOUM des ENFANTS !

La FCPE écoles

Exécution du budget 2015 (en k€)

Clôture des comptes

- Le taux de réalisation de nos recettes 2015 a été de 102% et de nos dépenses de 95% traduisant la maîtrise de la gestion quotidienne.
- L'excédent disponible s'est élevé à 1 138 k€ et se ventile ainsi :
 - 587 k€** d'autofinancement pour l'achat du Centre Technique Municipal inscrit en 2015 mais reporté en 2016
 - 224 k€** d'économies de gestion courante
 - 120 k€** de surcroît de produits et taxes
 - 112 k€** de taxe d'aménagement exceptionnelle (immeuble WINDSOR)
 - 95 k€** d'économies diverses

En investissement, la réalisation effective est de 75%.

Ratios financiers/habitant

(strate : communes de 5 000 habitants à moins de 10 000)

INFORMATIONS FINANCIÈRES	VALEURS COMMUNALES	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE (SOURCE : DGCL - 2014)
Dépenses réelles de fonctionnement	662	1 035
Produits des impositions directes	418	451
Recettes réelles de fonctionnement	756	1 159
Dépenses d'équipement brut	33 (a)	317
Encours de la dette	180	870
Dotations État	104	196

(a) Les chantiers du gymnase Bouton et du club ados n'avaient pas encore débuté.

Bienvenue

Ils exercent sur la commune...

Avertissement : ces informations n'engagent que leurs auteurs et ne signifient pas une recommandation par la mairie.

Envie d'aller bien ?



Pour cela vous aimeriez peut-être soulager votre stress, diminuer une douleur, vivre un changement (déménagement, lancement de projet), améliorer l'apprentissage scolaire...

La kinésiologie est une technique qui part du principe que pour aller bien, il faut que le corps

et l'esprit soient en bonne santé tous les deux. Pour cela, le kinésologue prend les informations sur vous en vous écoutant et en testant la tonicité de certains de vos muscles (il s'agit de tonus et non de force). Il va ensuite libérer des blocages physiques ou émotionnels en fonction de vos besoins et avec différentes techniques : points d'acupression, stimulation de zones réflexes, visualisations positives, mouvements oculaires, etc.

Pour ma part, j'ai suivi une formation de 3 ans avant d'obtenir le certificat de kinésologue. Au plaisir de vous rencontrer !

Vous pouvez en savoir plus :

Sur rendez-vous :
32 avenue des Gardes Messiers à Villemeisson.
www.kinesio91.com - isa@kinesio91.com
Tél : 06 95 52 65 00

Budget supplémentaire 2016

Il s'agit de reprendre l'excédent 2015, de procéder à son affectation, et, accessoirement de procéder à quelques ajustements sur le budget primitif.

Fonctionnement

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES : 1 213,5 k€

Reprise d'excédent 2015 (destiné aux nouveaux bâtiments)	1 138 k€
Ajustements divers (dont travaux en régie 67 k€)	75,5 k€

DÉPENSES : 1 213,5 k€

Ajustements divers	54 k€
Dépenses imprévues	-28,5 k€
Transfert supplémentaire à la section investissement (1)	1 188 k€



Investissement

RECETTES : 631 k€

Transfert de la section de fonctionnement (1)	1 188 k€
Emprunt (2)	-590 k€
Taxe d'aménagement (logts. sociaux rte de Longpont)	30 k€
Cession parcelle (écriture d'ordre)	3 k€

DÉPENSES : 631 k€

Honoraires et travaux grands programmes (3)	520 k€
Ajustements	-12 k€
Dépenses imprévues	53 k€
Écritures d'ordre (travaux en régie), (cession parcelle 3 k€)	70 k€

(2) Annulation de l'emprunt inscrit au budget primitif en attendant la reprise de l'excédent 2015.

(3) 520 k€ qui se décomposent ainsi :
 280 k€ pour la rénovation thermique du gymnase des Érables
 140 k€ d'ajustement pour la reconstruction du gymnase Bouton et du club ados
 100 k€ pour l'extension du réfectoire des Érables



Le club ados

Le programme d'été est disponible !



Durant les vacances scolaires, les jeunes dès l'âge de 11 ans, mais aussi les plus grands pourront profiter d'un bon nombre de projets proposés par le club ados.

Le barbecue tous ensemble

Le 7 juillet, une soirée mêlant les inscrits au club ados et les jeunes adultes investis avec le service jeunesse au travers des projets Fêt'Estival ou Toiles De Fond.

Au programme : buffet et grillades, jeux en bois, jeux de plein air...

Actions de découvertes aquatiques

Baptême de plongée, voile sur petits dériveurs, stand up paddle.

Ateliers créatifs

Création de cartes postales, atelier « how to draw », confection de bijoux, celloph'art, bracelets brésiliens, boîte à bijoux...

Excursions nature

Rando vélo/piscine, grimpe de rocher à Fontainebleau, journée « grand-mix » avec l'accueil de loisirs.

Activités sportives

Escalade, accrobranche, jorkyball, volley, skatepark...

Grands jeux

Parcours « tous mouillés », pirates des Caraïbes, Cr'ados-Lympiades, panique sur Narcissik, sponge painting...

Pour les cuistos en herbe

Smoothie party, visite découverte de la chocolaterie, concours « mix ton fruit ».

Projet bricolage

Lanceurs de parachutes « Trébuchet », VS « fusée à eau ».

Des nocturnes

Laser game, « la pyramide infernale », « Crétin ».

Contact programme et inscriptions :
Club ados - avenue des Gardes Messiers (face au Ludion)
01 69 04 56 24 (du lundi au vendredi entre 14h et 19h).

LE CLUB ADOS SERA FERMÉ DU 1^{ER} AOÛT AU 26 AOÛT INCLUS.



Vacances de printemps : retour sur les activités du club

Les vacances d'avril marquent l'installation du printemps et, saison oblige, le retour tant attendu de grands jeux en plein air au sein du programme d'activités du club ados.

Les téléphiles auront apprécié la déclinaison in situ et en costumes de Walking-Dead ou encore Koh-Lanta. Les explorateurs auront redécouvert Villemoisson au travers du jeu de piste T-race et Ret-race. Côté sportif, le traditionnel grand Dodge-Ball aura peut-être trouvé son pendant dans le morpion géant, nouveau jeu qui, ne vous y trompez pas, ne ménage pas les coureurs.

Bœuf rock à Épinay-sur-Orge

L'association Ad'Hoc d'Épinay-sur-Orge est le partenaire principal du service jeunesse de Villemoisson dans l'organisation du Fêt'Estival. Il s'agit d'une association qui défend les musiques actuelles en organisant notamment chaque mois une soirée scène ouverte et improvisation musicale nommée « afterwork ».

Pour « l'afterwork » du 15 avril organisé dans la salle Eldorado du parc de la mairie d'Épinay, l'association Ad'hoc s'était associée au service jeunesse de Villemoisson pour inviter les artistes programmés au Fêt'Estival à participer à la scène ouverte. C'est dans ce cadre, au milieu des autres groupes, que l'atelier rock du collège Blaise Pascal encadré par M. DERAÏNS est venu se produire, ainsi que Dimitri et ses élèves du cours de guitare électrique du conservatoire de Villemoisson-sur-Orge.

Ce fut une belle soirée d'échange mêlant les collégiens, les jeunes adultes, les parents, les animateurs du club ados venus non seulement assister à l'événement mais finalement aussi pour improviser tous ensemble.



Le BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Depuis maintenant plus de 10 ans, le service jeunesse propose cette formation durant les vacances de Printemps aux jeunes ayant 17 ans et plus.



Il s'agit d'un dispositif reposant sur de multiples partenariats. L'association 2M supporte la charge financière et administrative. La commune de Villemoisson accueille la formation en mettant à disposition les locaux de l'école élémentaire Émile Bouton ainsi que son cuisinier. L'information est relayée par l'ensemble des structures jeunesse de la communauté d'agglomération. Coordonné par un animateur du service jeunesse, l'avantage de ce système est de réduire le coût de la formation qui était proposée cette année à 300€ par stagiaire. Ainsi, 20 stagiaires de 17 à 25 ans ont reçu cette année l'enseignement dispensé par l'organisme de formation C.F.A.G.

Dans un contexte où la demande d'animateurs reprend de l'essor, ce dispositif est une chance pour les jeunes du territoire car il permet d'accéder à une formation de qualité tant au niveau des moyens que du contenu tout en étant près de chez eux et à moindre coût.

Sécurité

Vols à la fausse qualité : soyez vigilants

Les vols à la fausse qualité, c'est-à-dire, avec usurpation d'identité, se multiplient. En se faisant passer pour des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, voire policiers), des escrocs abusent ainsi de votre crédulité pour s'introduire chez vous et voler vos objets de valeur et vos liquidités.

Ce type d'infraction est gravement puni par une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (Art. 311.4 alinéa 5 du Code Pénal).

D'abord, se protéger

- si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou le justificatif de passage). En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne,
- si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme

d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins,

- si vous souhaitez effectuer un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle,
- si le démarcheur se recommande de la mairie, sachez que c'est faux car nous ne recommandons jamais. Dans ce cas, dire que vous allez d'abord vérifier en mairie. Ce sera dissuasif.

Et dans tous les cas

- quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute,

- proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires,
- ne laissez entrer personne chez vous après 18 heures,
- si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Ne quittez pas l'individu, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile,
- ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur. Beaucoup de démarchages s'effectuent également par téléphone. Vous êtes libre de refuser et de raccrocher. Et là non plus, personne ne peut se recommander de la mairie.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus et avez récemment été victime d'une infraction sur la voie publique ou à votre domicile, vous pouvez vous inscrire auprès de votre commissariat pour bénéficier de l'opération « tranquillité seniors ». Cette inscription vous permettra d'être contacté pour bénéficier de conseils de prévention personnalisés. Si nécessaire, une visite à votre domicile pourra éventuellement être effectuée.

Sortie annuelle

Escapade médiévale

Les jeudis 12 et 19 mai, les seniors inscrits au CCAS ont participé à la sortie annuelle. Ils ont fait l'expérience d'un retour dans le temps en plongeant dans le monde médiéval grâce à une visite de la ville de Provins.



Thibault de Champagne et ses valeureux chevaliers leur ont compté l'histoire de la ville et de la fameuse rose de Provins, mais aussi leur ont fait vivre, grâce à des spectacles époustouflants, des scènes du Moyen-Âge. 54 personnes pour chacun des deux voyages ont pris le car de bon matin pour partager une journée de découvertes et d'échanges, sous le signe de la convivialité. Spectacles, ballades, découverte de la ville en petit train, repas au restaurant... tous les ingrédients d'une journée réussie étaient réunis, sauf le temps bien peu clément pour un mois de mai. Qu'importe, les sourires n'ont pas quitté les visages et rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec une destination encore tenue secrète !



Pour plus d'informations

CCAS : 01 69 51 56 19

Plan canicule

Faites-vous recenser auprès de la mairie

Chaque année, courant juin, les seniors inscrits au CCAS, reçoivent dans leur boîte aux lettres un formulaire de recensement des personnes à risque.

Le plan canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année. Dans ce cadre, l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) et le ministère des affaires sociales et de la santé mettent en place un dispositif d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Rappelons que la canicule est définie par une période consécutive de 3 jours minimum dont la température nocturne ne descend pas sous les 20°C et en journée atteint 30°C ou plus.

 Pivo jumelage

Fête des Vins 2016 : l'équipe jumelage de la mairie sur le pont...

Cette année encore nous étions mobilisés pour accueillir nos amis allemands ainsi que trois représentants de CZAPLINEK, ville jumelle de BAD SCHWARTAU, à l'occasion de la 21^e Fête des vins et fromages organisée par Villemoisson En Fête, regroupant plus de 70 exposants venus de toute la France.

Le maire de BAD SCHWARTAU, Monsieur Gerd SCHUBERTH, était comme toujours présent, mais pour la dernière fois. Élu depuis 2002, après 3 mandatures, ce dernier ne s'est pas représenté aux dernières élections. Attaché à Villemoisson il sera le bienvenu lors de notre prochaine invitation.

Le samedi matin, un apéritif concert fut offert aux Villemoissonnais au marché du centre ville. Un deuxième concert fut proposé le samedi après-midi aux visiteurs du salon à l'intérieur de la salle polyvalente des Érables. A 14h30, visite des installations du stand de tir au bois de Genoux Blancs et quelques essais de tirs avec le président de la Cible.

Le dimanche matin, pour nos hôtes, une visite très touristique de Paris sur les Bateaux-Mouches®. Les Polonais, qui n'ont pas raté l'occasion de visiter la ville la plus romantique du monde (vue de la Seine), étaient émerveillés car c'était leur première visite à Paris. Viviane



avait même préparé des documents en Allemand et en Polonais pour une visite plus terrestre de l'Île Saint Louis. Salle polyvalente, la fête battait son plein avec une autre formation de musiciens de Sainte-Geneviève-des-Bois jouant des airs de blues, rock, reggae et de soul : le « Coffee's trip band ».

Plus que jamais, notre souhait est de permettre ces rencontres entre hommes et femmes de culture et d'histoire diff-

rentes, et nous profitons de cet article pour vous proposer de devenir famille d'accueil pour le jumelage. Vous pouvez y réfléchir et soumettre votre candidature sur le site Internet de la ville, rubrique Culture - Loisirs - Jumelage ou appeler en mairie.

Nous vous attendons pour élargir le cercle de nos échanges.

Alerte population

Sirène d'alerte de la population

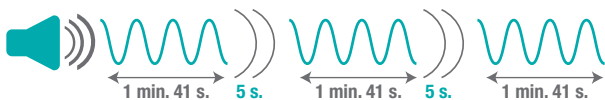
Les sirènes du Réseau National d'Alerte (R.N.A) ont pour objectif d'alerter les populations d'un danger immédiat. Ce réseau se compose d'environ 4500 sirènes et peut être utilisé pour faire face à des accidents d'origine technologique ou naturelle.

Comment reconnaître le signal national d'alerte ?

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un intervalle de cinq secondes.

Les essais des sirènes ont lieu le **premier mercredi de chaque mois**. Le signal d'essai ne comporte qu'un **cycle unique d'1 minute et 41 secondes** montant et descendant.

SIGNAL D'ALERTE



Que faire lorsque se déclenche la sirène ?

La mise à l'abri est la protection immédiate la plus efficace. Elle permet d'attendre dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des secours.

Au signal, il faut :

- rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...),
- arrêter climatisation, chauffage et ventilation,
- se mettre à l'écoute de la radio : France Inter, France Info ou des radios locales.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- rester dans un véhicule,
- aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité),
- téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours),
- rester près des vitres,
- ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors,
- allumer une quelconque flamme (risque d'explosion),
- quitter l'abri sans consigne des autorités.

Le déclenchement de l'alerte se fait sur décision du maire, du préfet ou du premier ministre, le maire restant l'acteur central et principal, responsable du processus d'alerte et d'information. De par la connaissance de son territoire, il lui revient également, le cas échéant, d'adapter les consignes générales de sécurité en fonction des spécificités locales, et est tenu, si des incohérences apparaissent, de prendre les mesures appropriées et d'en référer au préfet.

Pivo état-civil

Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

AVRIL 2016

03 : Esteban SOLAIRE

MAI 2016

05 : Paulo MATELA SA

09 : Ishaq AYAD

09 : Adam ANDRIEUX SÉROT

10 : Matéo RODRIGUES

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

MARS 2016

28 : Louise CHIPAN épouse JOHNSON 89 ans

28 : Hervé GRANGE 62 ans

30 : Georgette ARMAND épouse DESMOULIN 76 ans

AVRIL 2016

02 : Ghislaine BOHEC épouse FERAUD 64 ans

04 : Paulette PICARD veuve POUVREAU 86 ans

18 : Odette ORTEL veuve BRISET 93 ans

22 : Ismaël BEN AMMAR 4 mois

23 : Madeleine GASNIER veuve MIGNOT 93 ans

29 : Louise DRAPEAU divorcée LE HÉNAFF 82 ans

MAI 2016

02 : Suzanne DORÉ veuve TABUTIN 88 ans

08 : Michelle TRICARD épouse SYLVESTRE 85 ans

12 : Ioan POP 48 ans

12 : Guy DUCLOS 73 ans

Nouveau service municipal

Télépaiement, téléreservation, CESU

Dès la rentrée de septembre, la ville met en place des outils numériques plus modernes et plus pratiques destinés à faciliter le quotidien des familles dans leurs démarches d'inscription et de paiement des services municipaux.

Ainsi, grâce au « **portail famille** », accessible via le site de la mairie, vous aurez la possibilité :

- d'opter pour un **paiement sécurisé en ligne** (par carte bancaire) des factures concernant les services municipaux suivants : garderies matins et soirs, cantine, accueil de loisirs, crèche, halte-garderie et conservatoire,
- de **consulter, éditer et régler vos factures** dès le 15 du mois,
- de vous inscrire à une **alerte par mail**, vous avertissant **dès que votre facture est disponible**,
- d'inscrire directement à **l'avance vos enfants** à l'accueil de loisirs **pour les vacances scolaires**.

Encore une bonne nouvelle : les paiements en **tickets CESU**, réservés jusqu'à présent exclusivement aux règlements des gardes d'enfants de maternelle, seront **étendus à l'élémentaire**.

Enfin, parallèlement, il vous sera possible de nous adresser votre dossier de quotient familial, avec toutes les pièces justificatives, par mail à l'adresse suivante : quotient@villemoisson.fr

Démarchage téléphonique

STOP au démarchage abusif

Depuis le **1^{er} juin**, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le registre d'opposition **BLOCTEL** afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours.



Pour cela, vous devez entrer vos numéros de téléphone fixe et/ou portable sur le site. Sous 48 heures, vous recevrez un récépissé précisant la date à laquelle votre inscription sera effective. Vous serez alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription. L'inscription est valable 3 ans. Si les appels

continuent, vous pourrez vous identifier via votre compte afin de remplir un formulaire de réclamation. Les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mèneront les enquêtes nécessaires.

Pour plus d'informations

www.bloctel.gouv.fr

Transports

SNCF : travaux d'été CASTOR



Tout l'été, la SNCF réalisera des travaux de consolidation de ses ouvrages d'art ainsi que des travaux de renouvellement de voies qui engendreront une interruption totale de circulation de trains.

En conséquence, du **samedi 16 juillet au samedi 27 août** :

- la ligne C sera coupée entre Paris Austerlitz et Javel et entre Paris Austerlitz et avenue Henri Martin, la ligne A entre La Défense et Nation.

Commentaire : ces travaux durent depuis des dizaines d'années, se conjuguent avec d'autres travaux lourds mais pendant ce temps-là, toujours aucune amélioration de la qualité, de la ponctualité et des cadences. Vos élus restent mobilisés.

Pour plus d'informations

www.transilien.com/lignes/rer-trains/rer-C



Paris-Orly : travaux d'été sur la piste 4

Des travaux de reprise du revêtement de la chaussée de la piste 06/24, appelée piste 4, et de mise en conformité exigée par la nouvelle norme européenne sont programmés du **18 juillet au 28 août 2016**.

Ces travaux engendreront des modifications d'exploitation de la plate-forme : les décollages et atterrissages des aéronefs s'effectueront essentiellement en piste unique, piste 3, avec une utilisation de la piste 2 durant les périodes quotidiennes de pointe (matin, début d'après-midi et soirée) et pourront entraîner des survols de notre commune. Le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968, entre 23h30 et 6 heures locales, continuera de s'appliquer.

Contact riverains

Tél. 0 805 712 712 - www.entrevoisins.org

environnement-dsna@aviation-civil.gouv.fr ou environnement.ory@adp.fr

Sortir à Villemoisson

Fête nationale

Mercredi 13 juillet

par la mairie

20h : apéritif du maire

21h : retraite aux flambeaux (VEF)
distribution des lampions devant la buvette VEF

23h : feu d'artifice

Bal jusqu'à 1h

Parc des Érables

Mairie de Villemoisson sur Orge



Cinéma en plein air

Samedi 3 septembre/18h30 - minuit

Toiles de fond

par la mairie et le club ados

Parc des Érables

Animation

Samedi 3 septembre/10h - 18h

Journée des associations

par la mairie et les associations

Salle polyvalente des Érables

Animation

Dimanche 11 septembre/11h - 18h30

Kermesse paroissiale

par Les amis de St-Joseph

Parc des Érables

Sortir à Villemoisson

La plaquette de la saison 2015/2016 sera distribuée fin août dans toutes les boîtes à lettres des foyers villemoissonnais et disponible à l'accueil de la mairie.



© Ramdam théâtre

Spectacle clownesque

Samedi 15 octobre - 20h30

Barouf chez les trublions

par la mairie

Le Ludion

Espace Marcel Carné

Le programme du théâtre sera disponible fin août.

L'ouverture de la billetterie aura lieu samedi 10 septembre 2016 de 9h à 12h et de 14h à 16h pour tous les spectacles. **Infos : 01 69 04 98 33**

www.espacemarcelcarne.fr

Pivo animation culture associations



Conservatoire

Auditions de fin de trimestre : de jolis moments musicaux

La classe de flûte traversière du conservatoire, dirigée par Mme Lucie RIO-HUMBRECHT, a offert un joli moment de partage musical autour de la flûte traversière, puisqu'elle a réuni le 19 mars dernier une bonne douzaine de flûtistes qui ont pu, à travers des arrangements conçus pour des ensembles de flûtes, nous faire voyager chez Schumann, Verdi, Mozart, Bernstein... mais également dans diverses contrées du monde, avec plusieurs airs traditionnels arrangés pour les flûtistes. Un grand bravo à eux ! Les élèves des différentes classes du conservatoire, ainsi

que leurs professeurs, ont quant à eux offert une audition des plus éclectiques le 12 avril dernier, puisque les tout petits musiciens en herbe (dès 4 ans !) se sont mesurés aux plus grands, Joplin, Saint Preux... ont côtoyé des morceaux "hip hop" et traditionnels, sans oublier les classiques, de Moussorgsky à Beethoven. Il s'agissait pour certains jeunes musiciens de leur toute première prestation publique dont ils se sont sortis avec brio ! Bravo et merci à toute l'équipe du conservatoire.



Récompense

Bravo à Audrey ALARD MARTINEZ, Aurore DABADIE, Sarah FLEURY, Marine LOUDOT, Julie MONTRIGOT et Sarah VILMONT.

Concours européen de danse 2016

Le concours européen de danse est un concours organisé par l'EDC (European Dance Competition) dans le but de promouvoir la danse Modern Jazz. Il est le rendez-vous incontournable de centaines de danseurs.

L'édition 2016 s'est déroulée du 14 au 16 mai à CHAVILLE (92). La compagnie l'UBENTIA, hébergée par l'association K'Danse de Villemoisson, a remporté le **premier prix d'Excellence** avec les six danseuses dont une pro et une en formation professionnelle, faisant toute partie des cours dirigés par **Leslie LAMBERT**.

Association K'DANSE